

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DEBOURSEUL
DU 21 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six le vingt et un mars à dix heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances.

Présents : 11

Absents :

Procurations : 4

Secrétaire de séance : M Thomas CHEVALIER

ÉTAIENT PRESENTS :

M. Philippe DAULY, M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Mme Manuella ABBÉ, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

M. Jean-Baptiste CORDON donne procuration à Mme Nathalie JOSSELIN,
Mme Héloïse FRATTINI donne procuration à M Thomas CHEVALIER,
M Pascal FRENDO donne procuration à Mme Sabrina VOISIN,
Mme Florence LE ROLLAND donne procuration à M Michel OLÉRON,

Délibération 1

ÉLECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de candidats : 1

Nombre de votants : 11 et 4 procurations

Nombre d'enveloppes déposées dans l'urne : 15

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Résultats :

Monsieur Philippe DAULY à 15 voix a été proclamée Maire et immédiatement installée.

Délibération 3

ÉLECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DEBOURSEUL DU 21 MARS 2026

deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11 et 4 procurations

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- Liste M Yves BRUNET, 15 voix- quinze voix (*préciser le nombre en chiffres et toutes lettres*)

Choisir suivant le cas :

- La liste représentée par M Yves BRUNET a obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : M Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER.

- Aucune liste de candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 2^{ème} tour de scrutin.

Délibération 4 LECTURE DE LA CHARTRE DES ÉLUS

Monsieur le Maire lit aux conseillers La Charte de l' élu local. Celle-ci a été envoyée à chacun d'eux par mail.

Délibération 5 TABLEAU DE L'ORDRE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE	FONCTION	NOM- PRÉNOM	Date naissance	DATE PLUS RÉCENTE ÉLECTION	suffrages obtenus par le candidat	conseiller communautaire
1	Maire	DAULY Philippe	31/08/1963	15/03/2026	21	oui
2	premier adjoint	BRUNET Yves	12/03/1961	15/03/2026	21	
3	deuxième adjointe	ANDRÉO Isabelle	15/05/1965	15/03/2026	21	
4	troisième adjoint	CHEVALIER Thomas	07/01/1996	15/03/2026	21	
5	conseiller	OLÉRON Michel	06/03/1967	15/03/2026	453	
6	conseiller	JOSSET Franck	24/05/1967	15/03/2026	453	
7	conseillère	RAMEZ Lydie	14/08/1975	15/03/2026	453	

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DEBOURSEUL
DU 21 MARS 2026**

8	conseillère	VOISIN Sabrina	09/12/1980	15/03/2026	453	
9	conseiller	CORDON Jean-Baptiste	15/06/1981	15/03/2026	453	
10	conseillère	JOSSELIN Nathalie	30/07/1966	15/03/2026	453	
11	conseillère	LE ROLLAND Florence	01/09/1966	15/03/2026	453	
12	conseiller	GODEST Pascal	03/01/1972	15/03/2026	453	
13	conseiller	FRENDON Pascal	22/10/1971	15/03/2026	453	
14	conseillère	ABBÉ Manuella	20/03/1982	15/03/2026	453	
15	conseillère	FRATTINI Héloïse	17/05/1987	15/03/2026	453	

Délibération 6

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'appel d'offres se compose de trois membres titulaires et de trois membres suppléants. Le vote doit se faire au scrutin secret à moins que le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder à un scrutin public.

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité le scrutin public et après le vote, les membres nommés sont :

TITULAIRES :

M Yves BRUNET
Mme Nathalie JOSSELIN
M Thomas CHEVALIER

SUPPLÉANTS :

M Franck JOSSET
Mme Isabelle ANDRÉO
Mme Florence LE ROLLAND

Ordre du jour :

- Délibération 1 Élection du Maire
- Délibération 2 Nombre d'adjoints
- Délibération 3 Élection des adjoints
- Délibération 4 Lecture de la chartre des élus
- Délibération 5 Tableau de l'ordre du Conseil Municipal
- Délibération 6 Commission d'appel d'offres
- Questions diverses

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DEBOURSEUL
DU 21 MARS 2026**

SIGNATURE DU PROCES VERBAL DU 21 MARS 2026

Philippe DAULY
le Maire

M Thomas CHEVALIER
Secrétaire de séance